



Emma et François Combescure

LA GRANDE MOTTE – LE PONANT
DU 29 AOUT AU 4 SEPTEMBRE 2026
Pension complète
(boissons incluses aux repas)

NOM	PRENOM	Bridgeur	Prix par personne
TOTAL			

Chambre double : 650 €

Chambre partagée avec :

Supplément single : 200 €

Forfait Bridge Résident : 170 €

Forfait Bridge Non Résident : 210 €

Commentaires :

Tél Portable : Email :

Code postal : Ville : Classement(s) :

Pour valider votre réservation, envoyer votre bulletin à f.combescure@gmail.com.

Et verser un acompte de 320 €/pers.

Le solde sera à régler au plus tard 40 jours avant le départ.

Règlement :

Directement sur le site sécurisé <https://www.payasso.fr/bridgea-stages/paiement>

Vous bénéficiez ainsi de l'assurance annulation de votre Carte Bleue.

ou :

Par virement bancaire sur le compte de Bridgea :

IBAN : FR76 1027 8073 1400 0219 4950 109

BIC : CMCIFR2A

N'oubliez pas de **mentionner vos nom et prénom dans l'intitulé du virement.**

Vous n'avez pas d'assurance annulation.

Pour tout autre paiement, contactez-nous.

J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales de Vente

Date :/...../.....

Signature :

Contact : François Combescure – 06 82 36 23 33 – f.combescure@gmail.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 : Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les transactions conclues auprès de l'association Bridgea.

Est considérée comme « membre » toute personne physique ou morale réalisant auprès de l'association Bridgea une commande validée via notre plateforme de paiement sécurisée.

Les séjours BRIDGEA sont réservés à nos membres.

Le tarif d'un séjour inclut une part réservée à la cotisation annuelle pour chaque membre.

Tout membre ayant déjà acheté un séjour entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année en cours est dispensé de repayer la cotisation membre jusqu'à l'année suivante.

Le tarif annuel de la cotisation membre est actuellement de 5€ par personne.

Chaque membre peut s'inscrire à un séjour soit via un bulletin d'inscription, soit par mail, soit par téléphone, soit par courrier et doit, pour valider son inscription au séjour, obligatoirement régler l'acompte du séjour.

Chaque membre est libre de régler soit par Carte Bancaire via notre plate-forme sécurisée, soit par chèque à l'ordre de Bridgea.

Le montant de l'acompte et la date du solde à régler sont décrits dans les pages réservées à un séjour sur le site internet de Bridgea.

Le règlement d'un acompte vaut acceptation des présentes conditions générales de vente.

Article 1 bis : Limitation d'âge

Des limitations d'âge s'appliquent : l'association Bridgea n'accepte que des clients ou membres de plus de 16 ans (pour les produits physiques et numériques) et de plus de 18 ans (pour les services : coaching, ateliers, séminaires, séjours).

Nous faisons de notre mieux pour restreindre l'accès à nos sites, produits et services aux mineurs. Même si le contenu de nos produits et services n'est pas de nature choquante et peut aider tout un chacun, nous préférons nous adresser à un public mature et capable d'appréhender les implications et les responsabilités qu'implique les commandes sur internet.

Article 2 : Commande

De plus, toute commande passée sur un site appartenant à l'association Bridgea implique l'acceptation intégrale des présentes conditions générales de vente.

Article 3 : Prix

Les prix sont indiqués en euros toutes taxes comprises (au taux de TVA français de 20%).

Vous n'avez pas à prendre en charge les frais de traitement de la commande, ni les commissions versées aux organismes de paiement. C'est nous qui les payons.

Le prix des articles peut être modifié à tout moment, mais le tarif appliqué à une commande est toujours celui annoncé au moment de la commande.

Article 4 : Paiement

Le paiement est requis au moment de la commande, y compris pour les produits en précommande.

Le paiement sécurisé en ligne par carte bancaire est réalisé par l'intermédiaire de la société Stripe pour les produits numériques.

Le paiement sécurisé en ligne par carte bancaire pour les séjours est réalisé par l'intermédiaire de la plate-forme sécurisée Monetico (Crédit Mutuel).

Les informations transmises sont chiffrées par un logiciel dans les règles de l'art et ne peuvent être lues au cours du transport sur le réseau. Toute garantie quant à la sécurité de ce système est entièrement de la responsabilité de Stripe ou de Monetico (Crédit Mutuel), qui ont fait leurs preuves et prennent en charge des millions de paiements sécurisés tous les jours.

Article 5 : Accès et livraison

L'accès aux produits physique de type séjours se fera après règlement complet du produit selon les conditions de règlement précisé pour chaque produit.

Article 6 : Droit d'auteur

Tous les éléments du site et des produits sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de l'association.

Nul n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores ou à communiquer ses identifiants personnels de connexion à l'espace membre à un tiers.

Article 7 : Conditions de remboursement et assurance

Pour les conditions d'annulation des séjours :

A ce jour, nous garantissons le remboursement des sommes versées si l'association Bridgea annule le projet du séjour, à cause des restrictions sanitaires. Par contre, nos conditions d'annulation propres à chaque séjour (voir sur la page du séjour concerné) s'appliquent si un client annule son séjour. Nous conseillons à chacun de nos membres de prendre une assurance annulation personnelle pour chaque séjour (vérifiez si vous n'avez pas déjà une assurance annulation auprès de Visa Premier ou Visa Gold par exemple).

Sauf conditions expresses plus restrictives, les conditions générales d'annulation ci-dessous s'appliquent :

Frais retenus sur le prix du séjour : 50€ de frais de dossier, plus, si l'annulation survient :

- + de 90 jours avant le début du séjour : 0% du prix du forfait par personne
- de 89 à 80 jours : 20% du prix du forfait par personne
- de 79 à 70 jours : 40% du prix du forfait par personne
- de 69 à 60 jours : 60% du prix du forfait par personne
- de 59 à 40 jours : 70% du prix du forfait par personne
- de 39 à 30 jours : 90% du prix du forfait par personne
- de 29 jours au jour du départ : 100% du prix du forfait par personne

Autres assurances (Responsabilité Civile) :

l'association Bridgea possède de son côté une assurance Responsabilité Civile pour ses membres et clients, souscrite auprès de la Maif, qui couvre notamment les bridgeurs non licenciés auprès de la Fédération Française de Bridge ou les accompagnants non bridgeurs.

Les bridgeurs licenciés auprès de la Fédération Française de Bridge bénéficié de l'assurance liée à leur licence.

Article 8 : Protection des données personnelles

Nous n'aimons pas fouiller dans la vie de nos membres. Les seules informations qui nous intéressent, ce sont celles que nos membres nous envoient d'eux-mêmes.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. En adhérant à ces conditions générales de vente, vous reconnaissiez avoir pris connaissance de notre politique de protection des données personnelles.

En saisissant votre adresse email sur l'un des sites de notre réseau, vous recevrez des emails contenant des informations et/ou des offres promotionnelles concernant des produits édités par l'association Bridgea.

Nous ne voulons pas envoyer des emails à des gens qui ne veulent pas en recevoir.

Ainsi, vous pouvez vous désinscrire à tout instant. Il vous suffit pour cela de cliquer sur le lien présent à la fin de nos emails. Ce lien est précédé de la mention "Se désabonner", ou « Unsubscribe ».

Article 9 : Litiges

En cas de litige, les parties s'entendent que le tribunal compétent sera le Tribunal Judiciaire de Lyon, 67 Rue Servient, 69003 Lyon.